

TABLE DES MATIERES

	Folio
Avertissement	V
Mots-clés	VII
Table des matières	IX
Table chronologique	XVII
I. LEGISLATIONS COMMUNES A PLUS D'UN IMPOT	
Code judiciaire (L. 10.X.1967, M.B. 31.X.1967): art. 569, 32°, 617, 632, 728 et 1385decies-1385undecies (Extrait)	5
Loi du 4 août 1986 portant des dispositions fiscales (M.B. 20.VIII.1986): art. 109 (Extrait)	9
Loi spéciale du 16 janvier 1989 relative au financement des communautés et des régions (M.B. 17.I.1989): art. 1-11, 54/1-54/2, 81quater et 82 (Extrait)	11
Loi du 29 juillet 1991 relative à la motivation formelle des actes administratifs (M.B. 12.IX.1991)	21
Constitution coordonnée le 17 février 1994 (M.B. 17.II.1994, éd. 2): art. 10-11 et 170-177 (Extrait)	23
Loi du 11 avril 1994 relative à la publicité de l'administration (M.B. 30.VI.1994)	25
Loi du 24 décembre 2002 modifiant le régime des sociétés en matière d'impôts sur les revenus et instituant un système de décision anticipée en matière fiscale (M.B. 31.XII.2002, éd. 2): art. 20-28, 31, 32, § 1er, al. 5-6 et § 2 et 35 (Extrait)	29
• Loi-programme du 27 décembre 2004 (M.B. 31.XII.2004, éd. 2, err. M.B. 18.I.2005): art. 334 rel. à l'affectation des sommes à restituer ou à payer	
Loi du 25 avril 2007 portant des dispositions diverses (IV) (M.B. 8.V.2007, éd. 3): art. 116 rel. au service de conciliation fiscale (Extrait)	31
• Loi du 21 juillet 2016 visant à instaurer un système permanent de régularisation fiscale et sociale (M.B. 29.VII.2016) (<i>Plus en vigueur depuis le 31 décembre 2023, mais les dossiers soumis avant le 31 décembre 2023 continueront à être traités conformément à la loi du 21 juillet 2016, voy. art. 4-5 L. 16.III.2021, M.B. 23.III.2021</i>)	
Accord de coopération du 20 février 2017 entre l'Etat fédéral, la Région de Bruxelles-Capitale et la Région wallonne relatif à la gestion du service pour la régularisation des impôts régionaux et des capitaux fiscalement prescrits non scindés et à la mise en place d'un système de régularisation des capitaux fiscalement prescrits non scindés (M.B. 18.VII.2017)	33
Accord de coopération du 9 mai 2017 entre l'Etat fédéral et la Région flamande relatif à la régularisation des montants non scindés (M.B. 18.VII.2017)	37
• Loi du 17 mars 2019 relative aux professions d'expert-comptable et de conseiller fiscal (M.B. 27.III.2019, éd. 2)	
• Loi du 19 décembre 2023 concernant l'introduction d'un impôt minimum pour les groupes d'entreprises multinationales et les groupes nationaux de grand envergure (M.B. 28.XII.2023)	
Loi-programme du 18 juillet 2025 (M.B. 29.VII.2025): art. 40-51 (Extrait)	41
• Décret du Parlement wallon du 4 septembre 2025 ratifiant la décision de reprise par la Région wallonne du service de l'impôt en matière de droits de succession et de droits d'enregistrement tels que visés aux 4°, 6°, 7° et 8°, de l'article 3, alinéa 1er, de la loi spéciale du 16 janvier 1989 relative au financement des Communautés et des Régions (M.B. 16.IX.2025)	
• Décret-Programme du Parlement flamand du 19 décembre 2025 accompagnant le budget 2026 (M.B. 30.XII.2025, ed. 1re)	

• **Décret du Parlement flamand du 3 avril 2026** relatif à l'imputation sur les centimes additionnels en cas de régularisation fiscale fédérale et modifiant divers décrets en matière de fiscalité, de bonus emploi et de recouvrement des créances non fiscales (M.B. 23.IV.2026)

II. DISPOSITIONS EUROPEENNES

1. Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne

Traité du 25 mars 1957 sur le fonctionnement de l'Union européenne (J.O., C 202, 7.VI.2016): art. 10, 19-21, 28-33, 45-66, 107-109 et 110-113 (Extrait)

49

2. Droit dérivé

(Voy. pour les textes coordonnés: <http://eur-lex.europa.eu>)

2.1. Fiscalité directe

• **Convention (CEE) n° 90/436 du 23 juillet 1990** relative à l'élimination des doubles impositions en cas de correction des bénéfices d'entreprises associées (J.O.C.E., L 225, 20.VIII.1990)

• **Directive 2003/49/CE du Conseil du 3 juin 2003** concernant un régime fiscal commun applicable aux paiements d'intérêts et de redevances effectués entre des sociétés associées d'Etats membres différents (J.O., L 157, 26.VI.2003)

• **Directive 2009/133/CE du Conseil du 19 octobre 2009** concernant le régime fiscal commun applicable aux fusions, scissions, scissions partielles, apports d'actifs et échanges d'actions intéressant des sociétés d'Etats membres différents, ainsi qu'au transfert du siège statutaire d'une SE ou d'une SCE d'un Etat membre à un autre (J.O., L 310, 25.XI.2009)

• **Directive 2011/96/UE du Conseil du 30 novembre 2011** concernant le régime fiscal commun applicable aux sociétés mères et filiales d'Etats membres différents (J.O., L 345, 29.XII.2011)

Directive 2016/1164/UE du Conseil du 12 juillet 2016 établissant des règles pour lutter contre les pratiques d'évasion fiscale qui ont une incidence directe sur le fonctionnement du marché intérieur (J.O., L 193, 19.VII.2016)

55

• **Directive (UE) 2017/1852/UE du Conseil du 10 octobre 2017** concernant les mécanismes de règlement des différends fiscaux dans l'Union européenne (J.O., L 265, 14.X.2017)

• **Directive (UE) 2022/2523 du Conseil du 14 décembre 2022** visant à assurer un niveau minimum d'imposition mondial pour les groupes d'entreprises multinationales et les groupes nationaux de grande envergure dans l'Union (J.O., L 328, 22.XII.2022)

• **Directive (UE) 2025/50 du Conseil du 10 décembre 2024** relative à un allègement plus rapide et plus sûr de l'excédent de retenues à la source (J.O., L 10.1.2025)

2.2. Fiscalité indirecte

• **Directive 2006/112/CE du Conseil 28 novembre 2006** relative au système commun de taxe sur la valeur ajoutée (J.O., L 347, 11.XII.2006)

2.3. Rassemblement des capitaux

• **Directive 2008/7/CE du Conseil du 12 février 2008** concernant les impôts indirects frappant les rassemblements de capitaux (J.O., L 46, 21.II.2008)

2.4. Assistance mutuelle

• **Directive 2011/16/UE du Conseil du 15 février 2011** relative à la coopération administrative dans le domaine fiscal et abrogeant la directive 77/799/CEE (J.O., L 64, 11.III.2011), telle que modifiée

• **Règlement d'exécution (UE) n° 79/2012 de la Commission du 31 janvier 2012** fixant les modalités d'application de certaines dispositions du règlement (UE) n° 904/2010 du Conseil concernant la coopération administrative et la lutte contre la fraude dans le domaine de la taxe sur la valeur ajoutée (J.O., L 29, 1.II.2012)

2.5. Recouvrement

• **Directive 2010/24/UE du Conseil du 16 mars 2010** concernant l'assistance mutuelle en matière de recouvrement des créances relatives aux taxes, impôts, droits et autres mesures (J.O., L 84, 31.III.2010)

III. DISPOSITIONS INTERNATIONALES

Modèle OCDE de Convention fiscale concernant le revenu et la fortune 2017 67

Convention multilatérale pour la mise en œuvre des mesures relatives aux conventions fiscales pour prévenir le BEPS 77

• **Convention** concernant l'assistance administrative mutuelle en matière fiscale, faite à Strasbourg le **25 janvier 1988** et approuvée par la loi du 24 juin 2000 (M.B. 17.X.2000) (Voy. pour le texte coordonné: <http://eur-lex.europa.eu>)

• **Accord multilatéral** entre autorités compétentes portant sur l'échange des déclarations pays par pays (Assentiment loi du 11 août 2017, M.B. 24.XI.2017)

Liste des conventions générales préventives de la double imposition en matière d'impôts sur les revenus 127

• **Conventions bilatérales préventives de la double imposition concernant d'autres impôts que les impôts sur le revenu ou sur la fortune** (Voy. www.fisconet.fgov.be)

IV. IMPOTS SUR LES REVENUS

Code des impôts sur les revenus 1992, coordonné par l'arrêté royal du 10 avril 1992 portant coordination des dispositions légales relatives aux impôts sur les revenus, et confirmé par la loi du 12 juin 1992 (M.B. 30.VII.1992) 135

Annexes:

1) Table d'origine (non reprise)

2) Table de concordance (non reprise)

Avis relatif à l'indexation automatique en matière d'impôts sur les revenus (Ex. 2026) (M.B. 13.II.2026, éd. 2)

Arrêté royal du 27 août 1993 d'exécution du Code des impôts sur les revenus 1992 (M.B. 13.IX.1993) 539

Annexes:

Annexe Ire 662

Annexe II 671

Annexe IIbis 679

Annexe IIter 684

Annexe IIter/1 685

Annexe IIter/2 687

Annexe IIquater 714

Annexe III (ex. 2027, applicable à partir du 1er janvier 2026) 716

Annexe IIIbis 761

Annexe IIIter 763

Annexe IIIquater 769

Annexe IV (abrogée) 772

Annexe V (abrogée) 772

Tables de concordance (non reprises)

Loi du 26 mars 1999 relative au plan d'action belge pour l'emploi 1998 et portant des dispositions diverses (M.B. 1.IV.1999): art. 41-49 (Extrait) 773

Loi du 17 mai 2004 transposant en droit belge la directive 2003/48/CE du 3 juin 2003 du Conseil de l'Union européenne en matière de fiscalité des revenus de l'épargne sous forme de paiements d'intérêts et modifiant le Code des impôts sur les revenus 1992 en matière de précompte mobilier (M.B. 27.V.2004, éd. 2) 775

Loi-programme du 11 juillet 2005 (M.B. 12.VII.2005, éd. 2): art. 43 rel. à la titrisation des créances fiscales de l'Etat (Extrait) 779

Loi du 20 juillet 2005 portant des dispositions diverses (M.B. 29.VII.2005, éd. 3): art. 111 rel. aux accords conclus entre l'administration et le contribuable (Extrait) 781

	Folio
Loi du 27 décembre 2005 portant des dispositions diverses (M.B. 30.XII.2005, éd. 2): art. 185-188 et 191-192 rel. à "Internet pour tous" (Extrait)	783
Loi du 27 mars 2009 de relance économique (M.B. 7.IV.2009, éd. 1re): art. 2, 6partim et 20 (Extrait)	785
Loi du 17 mars 2019 concernant l'instauration d'un budget mobilité (M.B. 29.III.2019): art. 1-15 et 26-27 (Extrait)	787
V. DROITS D'ENREGISTREMENT, D'HYPOTHEQUE ET DE GREFFE	
Code des droits d'enregistrement, d'hypothèque et de greffe - Arrêté royal n° 64 du 30 novembre 1939 (M.B. 1.XII.1939), confirmé par la loi du 16 juin 1947 (M.B. 14.VIII.1947)	797
Arrêté royal du 11 janvier 1940 relatif à l'exécution du Code des droits d'enregistrement, d'hypothèque et de greffe (M.B. 18.I.1940)	901
Arrêté royal du 18 juillet 1972 relatif à l'exécution des articles 117 et 120 du Code des droits d'enregistrement, d'hypothèque et de greffe (M.B. 1.VIII.1972)	907
VI. DROITS DE SUCCESSION	
Code des droits de succession , établi par l'arrêté royal n° 308 du 31 mars 1936 (M.B. 7.IV.1936), confirmé par la loi du 4 mai 1936 (M.B. 7.V.1936)	913
Arrêté royal du 31 mars 1936 portant règlement général des droits de succession (M.B. 7.IV.1936) (Extrait)	999
VII. IMPOTS REGIONAUX ET COMMUNAUTAIRES	
Décret du 6 mai 1999 [relatif à l'établissement, au recouvrement et au contentieux en matière de taxes régionales wallonnes] (M.B. 1.VII.1999) (<i>Intitulé remplacé par Décr. Parl. w. 17.I.2008, art. 17, M.B. 19.II.2008</i>)	1005
Arrêté du Gouvernement wallon du 16 novembre 2000 [portant exécution du décret du 6 mai 1999 relatif à l'établissement, au recouvrement et au contentieux en matière de taxes régionales wallonnes] (M.B. 14.XII.2000) (<i>Intitulé remplacé par l'A. Gouv. w. 27.V.2009, art. 4, M.B. 10.VII.2009, éd. 2</i>)	1057
Accord du 7 décembre 2001 de coopération entre l'Etat fédéral et les Régions relatif à l'échange d'informations dans le cadre de l'exercice de leurs compétences fiscales et aux procédures de concertation concernant l'applicabilité technique des modifications aux impôts régionaux projetées par les Régions et l'applicabilité technique de l'instauration par les Régions de réductions ou d'augmentations générales de l'impôt des personnes physiques dû (M.B. 11.XII.2002)	1065
• Arrêté du Gouvernement flamand du 11 juin 2004 portant création de l'agence "Vlaamse Belastingdienst" (Service flamand des Impôts) (M.B. 27.VII.2004)	
• Ordonnance du 21 décembre 2012 établissant la procédure fiscale en Région de Bruxelles-Capitale (M.B. 8.II.2013, éd. 2)	
Code flamand de la Fiscalité du 13 décembre 2013 (M.B. 23.XII.2013, éd. 1re) (Extrait)	1067
Arrêté du Gouvernement flamand du 20 décembre 2013 portant exécution du Code flamand de la Fiscalité du 13 décembre 2013 (M.B. 31.XII.2013, éd. 1re, err. M.B. 27.I.2014) (Extrait)	1233
Décret du 16 juillet 2015 instaurant un prélèvement kilométrique à charge des poids lourds pour l'utilisation des routes (M.B. 28.VII.2015)	1279
• Ordonnance du 6 mars 2019 relative au Code bruxellois de procédure fiscale (M.B. 19.III.2019)	
• Décret du Parlement flamand du 26 juin 2020 modifiant le décret du 21 juin 2013 relatif à la coopération administrative dans le domaine fiscal, en ce qui concerne l'échange automatique et obligatoire d'informations dans le domaine fiscal en rapport avec les dispositifs transfrontières devant faire l'objet d'une déclaration (M.B. 3.VII.2020, éd. 1re)	

VIII. IMPOTS COMMUNAUX ET PROVINCIAUX

Code de la démocratie locale et de la décentralisation, codifié par arrêté du Gouvernement wallon du **22 avril 2004** (M.B. 12.VIII.2004, éd. 1re, err. M.B. 22.III.2005, éd. 1re) et confirmé par Décret de la Région wallonne du 27 mai 2004 (M.B. 12.VIII.2004, éd. 2), Extrait: art. L3321-1 à art. L3321-12 (Etablissement et recouvrement des taxes communales et provinciales) 1291

Décret du Parlement flamand du 30 mai 2008 relatif à l'établissement, au recouvrement et à la procédure contentieuse des taxes provinciales et communales (M.B. 4.VII.2008) 1293

Ordonnance du 3 avril 2014 relative à l'établissement, au recouvrement et au contentieux en matière de taxes communales (M.B. 7.V.2014, éd. 1re) 1297

Ordonnance du 7 décembre 2017 contenant des dispositions diverses en vue de la reprise du service du pré-compte immobilier et modifiant l'ordonnance du 21 décembre 2012 établissant la procédure fiscale en Région de Bruxelles-Capitale (M.B. 14.XII.2017) 1301

IX. TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE

Code de la taxe sur la valeur ajoutée, créé par la loi du 3 juillet 1969 (M.B. 17.VII.1969) 1313

Arrêté royal n° 1 du 29 décembre 1992 relatif aux mesures tendant à assurer le paiement de la taxe sur la valeur ajoutée (M.B. 31.XII.1992) 1397

• **Arrêté royal n° 2 du 19 décembre 2018** relatif au régime du forfait en matière de taxe sur la valeur ajoutée (M.B. 31.XII.2018, éd. 1re, err. M.B. 11.I.2019)

• **Arrêté royal n° 2bis du 7 décembre 2025** fixant les bases forfaitaires de taxation en matière de taxe sur la valeur ajoutée pour les cafetiers et les petits cafetiers (M.B. 19.XII.2025, éd. 1re)

Arrêté royal n° 3 du 10 décembre 1969 relatif aux déductions pour l'application de la taxe sur la valeur ajoutée (M.B. 12.XII.1969) 1413

Arrêté royal n° 4 du 29 décembre 1969 relatif aux restitutions en matière de taxe sur la valeur ajoutée (M.B. 31.XII.1969) 1423

• **Arrêté royal n° 6 du 27 décembre 1977** relatif aux exemptions concernant les transports internationaux, les navires[, bateaux et aéronefs et les opérations réalisées en faveur de la Commission européenne ou une agence ou un organisme créé en vertu du droit de l'Union dans le cadre de certaines de leurs missions], en matière de taxe sur la valeur ajoutée (TVA) (M.B. 31.XII.1977) (*Intitulé modifié par l'A.R. 27 décembre 2021, art. 7, M.B. 31.XII.2021, éd. 2, applicable à partir du 1er janvier 2022*)

• **Arrêté royal n° 7 du 29 décembre 1992** relatif aux importations de biens pour l'application de la taxe sur la valeur ajoutée (M.B. 31.XII.1992, éd. 4)

• **Arrêté royal n° 8 du 12 mars 1970** déterminant, en matière de taxe sur la valeur ajoutée, les modalités d'arrondissement des taxes dues, à déduire ou à restituer (M.B. 18.III.1970)

• **Arrêté royal n° 9 du 12 mars 1970** relatif à la taxation d'office en matière de taxe sur la valeur ajoutée (M.B. 18.III.1970)

Arrêté royal n° 10 du 29 décembre 1992 relatif aux modalités d'exercice des options[, aux notifications préalables et aux déclarations de commencement, de changement et de cessation d'activité en matière de taxe sur la valeur ajoutée] (M.B. 31.XII.1992) (*Intitulé modifié dernièrement par l'A.R. 17 décembre 2025, art. 25, M.B. 31.XII.2025, éd. 1re*) 1429

• **Arrêté royal n° 11 du 29 décembre 1992** relatif à l'application de la taxe sur la valeur ajoutée (M.B. 31.XII.1992, éd. 4)

• **Arrêté royal n° 13 du 29 décembre 1992** relatif au régime des tabacs manufacturés en matière de Taxe sur la valeur ajoutée (M.B. 31.XII.1992, éd. 4)

	Folio
Arrêté royal n° 14 du 3 juin 1970 [relatif aux cessions de bâtiments, fractions de bâtiment et du sol y attenant et aux constitutions, cessions et rétrocessions d'un droit réel au sens de l'article 9, alinéa 2, 2°, du Code de la taxe sur la valeur ajoutée, portant sur de tels biens] (M.B. 5.VII.1970) (<i>Intitulé remplacé par l'A.R. 19.XII.2010, art. 7, M.B. 24.XII.2010</i>)	1433
• Arrêté royal n° 15 du 3 juin 1970 organisant la procédure d'expertise prévue à l'article 59, § 2, du Code de la taxe sur la valeur ajoutée (M.B. 5.VI.1970)	
• Arrêté royal n° 16 du 3 juin 1970 relatif à l'application de la taxe sur la valeur ajoutée aux ventes de poissons, crustacés et mollusques dans les minques communales (M.B. 5.VI.1970)	
• Arrêté royal n° 18 du 29 décembre 1992 relatif aux exemptions concernant les exportations de biens et de services en dehors de la Communauté, en matière de Taxe sur la valeur ajoutée (M.B. 31.XII.1992, éd. 4)	
Arrêté royal n° 19 du 15 décembre 2024 relatif au régime de la franchise de taxe sur la valeur ajoutée en faveur des petites entreprises (M.B. 24.XII.2024)	1435
Arrêté royal n° 20 du 20 juillet 1970 fixant le taux de la taxe sur la valeur ajoutée et déterminant la répartition des biens et des services selon ces taux (M.B. 31.VII.1970), confirmé par la loi du 27 mai 1971 (M.B. 20.X.1971)	1439
Arrêté royal n° 22 du 15 septembre 1970 relatif au régime particulier applicable aux exploitants agricoles en matière de taxe sur la valeur ajoutée (M.B. 19.IX.1970)	1469
• Arrêté royal n° 23 du 9 décembre 2009 relatif à la liste annuelle des clients assujettis à la T.V.A. (M.B. 17.XII.2009, éd. 2)	
• Arrêté royal n° 27 du 26 juin 1973 remplaçant l'arrêté royal n° 27 du 15 décembre 1970, relatif aux mesures tendant à assurer le paiement de la taxe sur la valeur ajoutée en ce qui concerne les viandes provenant des animaux de boucherie (M.B. 30.VI.1973)	
• Arrêté royal n° 30 du 29 décembre 1992 relatif à l'application de la taxe sur la valeur ajoutée à la location-financement d'immeubles (M.B. 31.XII.1992, éd. 4)	
• Arrêté royal n° 31 du 2 avril 2002 relatif aux modalités d'application de la taxe sur la valeur ajoutée en ce qui concerne les opérations effectuées par les assujettis qui ne sont pas établis en Belgique (M.B. 11.IV.2002, éd. 1re)	
• Arrêté royal n° 35 du 28 décembre 1999 établissant une base forfaitaire d'imposition à la taxe sur la valeur ajoutée de la marge brute des agences de voyages (M.B. 31.XII.1999, éd. 3)	
Arrêté royal n° 40 du 30 décembre 1980 relatif aux cessions de bâtiments effectuées par des constructeurs professionnels dans les conditions prévues à l'article 9, § 3, alinéa 1er, 2° du Code de la taxe sur la valeur ajoutée (M.B. 9.I.1981)	1473
• Arrêté royal n° 41 du 30 janvier 1987 fixant le montant des amendes fiscales proportionnelles en matière de taxe sur la valeur ajoutée (M.B. 7.II.1987)	
• Arrêté royal n° 44 du 9 juillet 2012 fixant le montant des amendes fiscales non proportionnelles en matière de taxe sur la valeur ajoutée (M.B. 17.VII.2012)	
• Arrêté royal n° 45 du 14 avril 1993 relatif à l'exemption pour les jeux de hasard ou d'argent sur le plan de la taxe sur la valeur ajoutée (M.B. 30.IV.1993)	
• Arrêté royal n° 46 du 29 décembre 1992 relatif à la déclaration de l'acquisition intracommunautaire de moyens de transport et au paiement de la TVA due y afférente (M.B. 31.XII.1992, éd. 4)	
• Arrêté royal n° 48 du 29 décembre 1992 relatif aux livraisons de moyens de transport au sens de l'article 8bis, § 2, 1°, du Code de la TVA dans les conditions de l'article 39bis du Code de la TVA (M.B. 31.XII.1992, éd. 4)	
• Arrêté royal n° 50 du 11 décembre 2019 relatif au relevé à la T.V.A. des opérations intracommunautaires (M.B. 23.XII.2019)	

• **Arrêté royal n° 51 du 14 avril 1993** relatif au régime de simplification pour des acquisitions intracommunautaires de produits soumis à accise en matière de taxe sur la valeur ajoutée (M.B. 30.IV.1993)

• **Arrêté royal n° 52 du 11 décembre 2019** relatif aux moyens de preuve en ce qui concerne les exemptions relatives aux livraisons intracommunautaires de biens et aux opérations y assimilées et relatif à l'exemption des acquisitions intracommunautaires de biens et des opérations y assimilées, en matière de taxe sur la valeur ajoutée (M.B. 23.XII.2019)

Arrêté royal n° 53 du 23 décembre 1994 relatif au régime particulier d'imposition de la marge bénéficiaire applicable aux biens d'occasion, objets d'art, de collection ou d'antiquité (M.B. 30.XII.1994) 1457

• **Arrêté royal n° 54 du 21 décembre 2023** relatif au régime de l'entrepôt autre que douanier visé à l'article 39quater du Code de la taxe sur la valeur ajoutée (M.B. 29.XII.2023, éd. 2, err. M.B. 1.III.2024)

Arrêté royal n° 55 du 9 mars 2007 relatif au régime des assujettis formant une unité TVA (M.B. 15.III.2007) 1477

Arrêté royal n° 56 du 10 avril 2022 relatif aux remboursements en matière de taxe sur la valeur ajoutée en faveur des assujettis établis dans un Etat membre autre que l'Etat membre de remboursement et des assujettis non établis dans la Communauté (M.B. 19.IV.2022, err. M.B. 7.VI.2022) 1479

• **Arrêté royal n° 57 du 31 octobre 2017** concernant le lieu des prestations de services en fonction de leur exploitation ou de leur utilisation effectives en matière de taxe sur la valeur ajoutée en ce qui concerne des prestations de transport de biens et des prestations accessoires a ces transports (M.B. 13.XI.2017)

Arrêté royal n° 58 du 28 mai 2019 relatif à la communication des informations relatives aux bâtiments nouvellement construits pour l'application de la taxe sur la valeur ajoutée (M.B. 20.VI.2019, éd. 2) 1485

Arrêté royal n° 59 du 18 mai 2020 relatif au prélèvement de cadeaux commerciaux de faible valeur et au prélèvement à des fins caritatives de biens alimentaires et de biens non alimentaires de première nécessité autres que les biens pouvant être utilisés de manière durable, en ce qui concerne la taxe sur la valeur ajoutée (M.B. 25.V.2020, éd. 1re) 1487

X. RECOUVREMENT DES CREANCES FISCALES ET NON FISCALES

Code du recouvrement amiable et forcé des créances fiscales et non fiscales, introduit par la loi du 13 avril 2019 (M.B. 30.IV.2019, éd. 1re) 1495

Arrêté royal du 20 décembre 2019 [portant exécution du Code du recouvrement amiable et forcé des créances fiscales et non fiscales et relatif au fonctionnement du Compte-provisions T.V.A.] (M.B. 24.XII.2019) (*Intitulé remplacé par l'A.R. 17.XII.2024, art. 1er, M.B. 24.XII.2024*) 1523

XI. DROIT ET TAXES DIVERS

Code des droits et taxes divers (M.B. 6.III.1927) (Extrait: Livre II, Titre X - Taxe annuelle sur les comptes-titres) 1535

• Texte non repris